



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Comité Régional de l'Energie

## S3REnR Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

17/06/2026



01

**S3REnR :**



# **Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables**

# **S3REnR : un schéma pour accompagner le développement des EnR**

---

Pour permettre à la transition énergétique de se concrétiser, les projets de production d'EnR doivent être raccordés au réseau électrique.

Il est de la responsabilité des opérateurs des réseaux (de transport et de distribution) de :

-  créer des « **capacités de raccordement réservées aux EnR** » dans les zones accueillant des projets de production d'EnR
-  mettre à disposition ces capacités de raccordement dans un planning cohérent avec le développement des parcs de production

# **S3REnR : un schéma pour accompagner le développement des EnR**

---

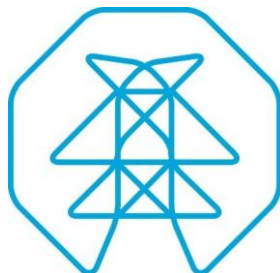
L'organisation et l'anticipation de ce schéma doivent permettre une optimisation du développement des EnR au bénéfice de la collectivité :

- La mutualisation des infrastructures réseau permet une meilleure efficacité et une réduction des incidences des travaux.
- La maîtrise et l'optimisation des impacts des évolutions du réseau apportent des gains sur les coûts, l'acceptabilité, la préservation de la biodiversité...
- La visibilité apportée aux porteurs de projet (faisabilité, planning, coût du raccordement...) favorise un développement rapide des EnR.

# S3REnR : le cadre

## Le S3REnR ne se substitue pas aux pouvoirs publics

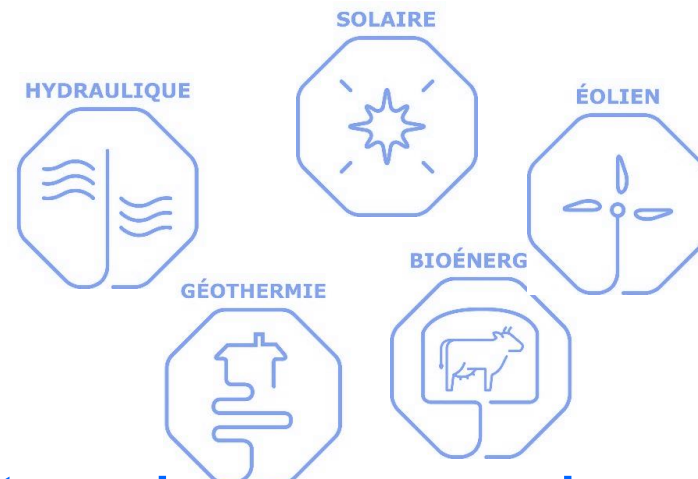
Le S3REnR est...



**Une planification des évolutions du réseau d'électricité nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement des EnR fixés par les pouvoirs publics**

Il n'entre pas dans le détail opérationnel de ces évolutions des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, qui feront l'objet de projets spécifiques avec leurs propres études, concertation et processus d'autorisation.

Il n'est pas...



**Il ne s'agit pas de programmer des installations de production d'EnR mais de desservir les potentiels EnR des territoires**

Il ne porte pas sur la consistance ni sur la localisation précise des futures installations de production d'EnR, qui sont du ressort des porteurs de projets d'EnR et qui feront l'objet de leurs propres procédures de développement, de concertation et d'autorisation.

# S3REnR : méthodologie d'élaboration



Identifier le volume d'EnR à raccorder (« **capacité** »)



Identifier où seront **localisés** les besoins de raccordement



Identifier les adaptations nécessaires sur les réseaux

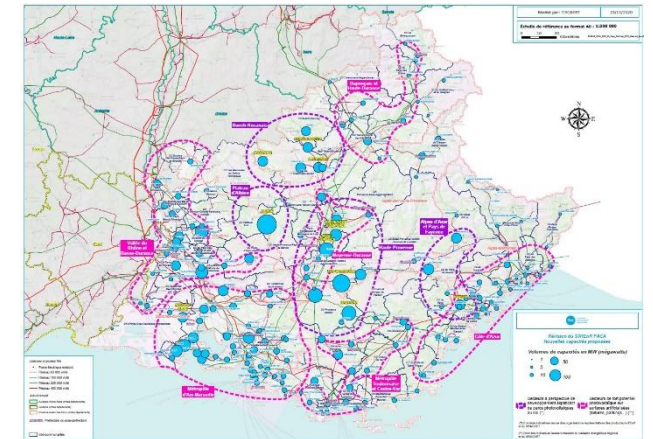
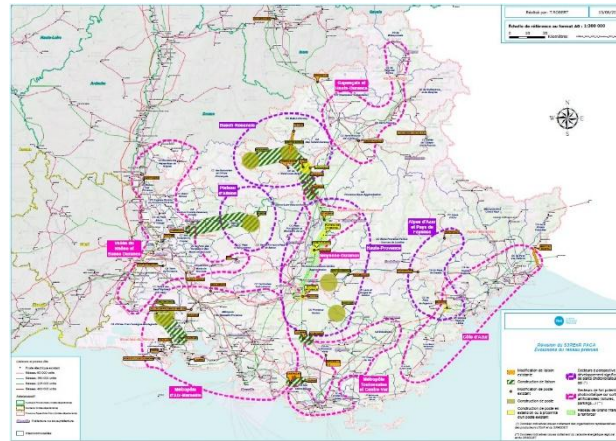


Chiffrer les investissements associés

# S3REnR : les éléments fournis aux acteurs de la transition énergétique

Opérationnellement, le S3REnR doit fournir à la collectivité et aux porteurs de projets de parcs de production d'EnR :

- la cartographie des futures capacités réservées pour les EnR
- la cartographie et la typologie des travaux à réaliser sur les réseaux pour créer ces capacités
- les données financières liées à ces travaux (« **quote-part** » due par les porteurs de projet pour le raccordement)



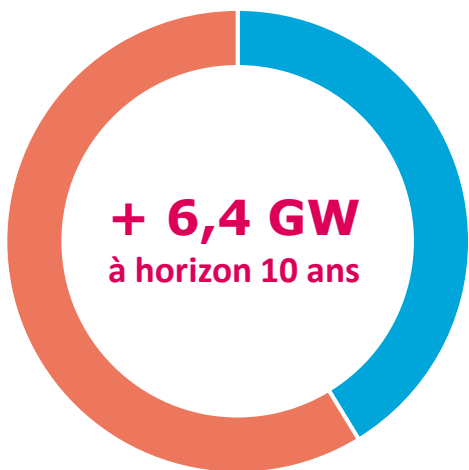


02

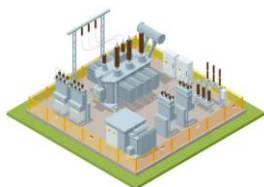
**Avancement du S3REnR en cours**  
*(entré en vigueur le 22/07/2022)*

# Consistance du S3REnR en vigueur

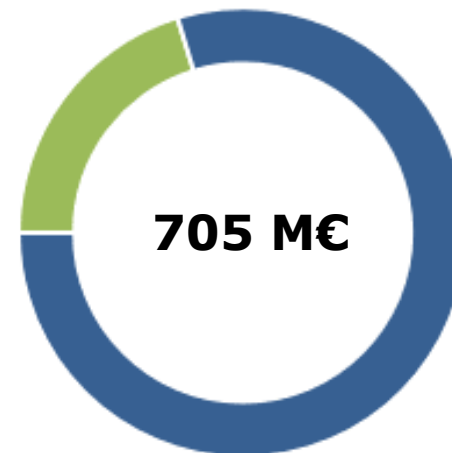
**+ 3,8 GW**  
Optimisation et  
renforcement des  
ouvrages existants



**+ 2,6 GW**  
Construction  
d'ouvrages



**282 M€**  
financés par les  
gestionnaires  
de réseau  
(Dont 18M€ à la  
charge d'Enedis)



**423 M€**  
financés par les  
producteurs  
d'énergies  
renouvelables  
(dont 138 M€ sur  
le RPD)



**78 470€/MW**  
Quote-part régionale  
en vigueur\*

\*Valeur actualisée en 02/2026

**Projets**

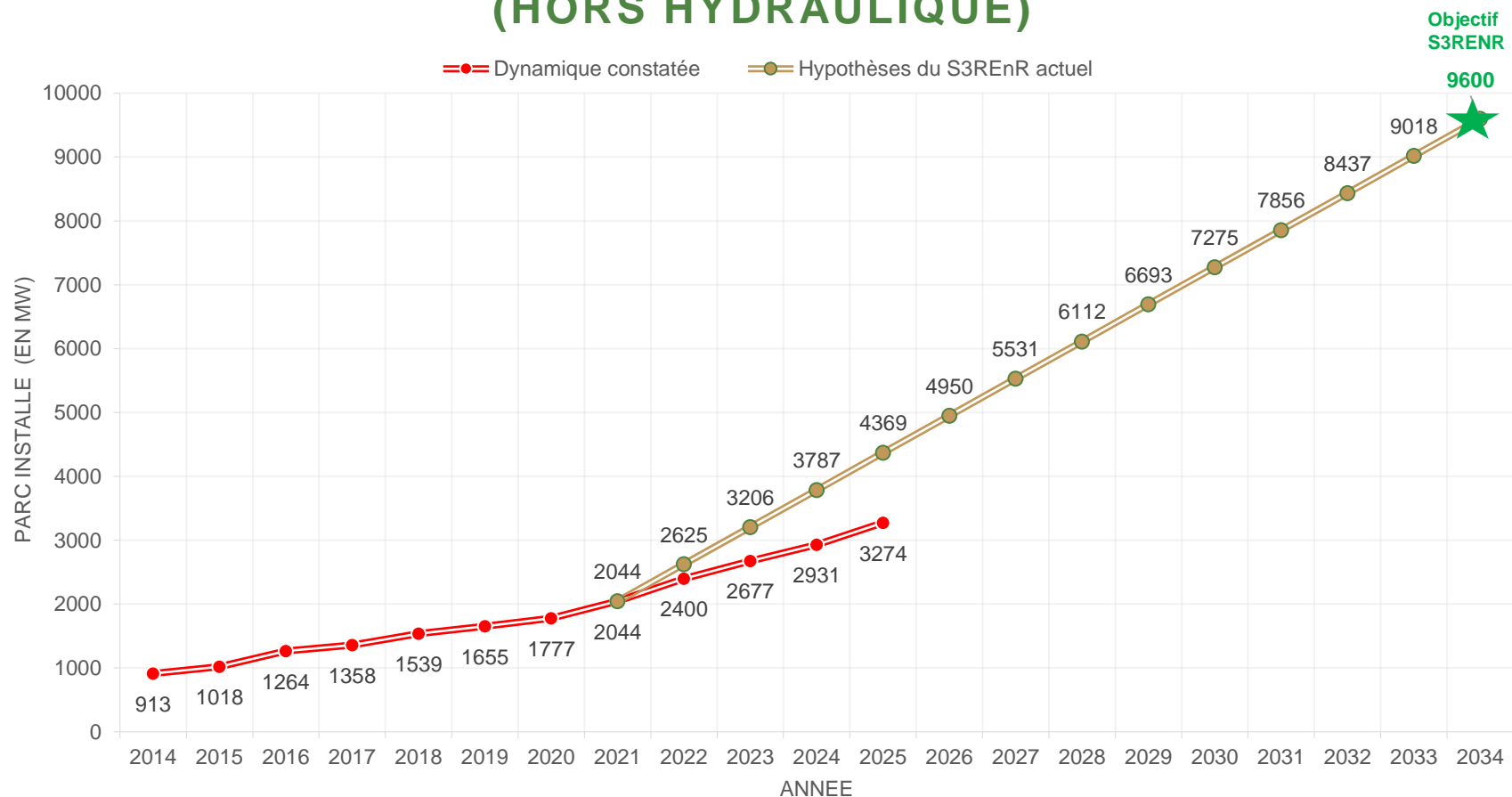
**11 postes  
électriques** (dont 5  
extensions)

**170 km de ligne**  
à construire

**110 km de ligne**  
à renforcer

# Evolution de la dynamique de développement des EnR

## EVOLUTION DU PARC ENR INSTALLÉ EN PACA (HORS HYDRAULIQUE)

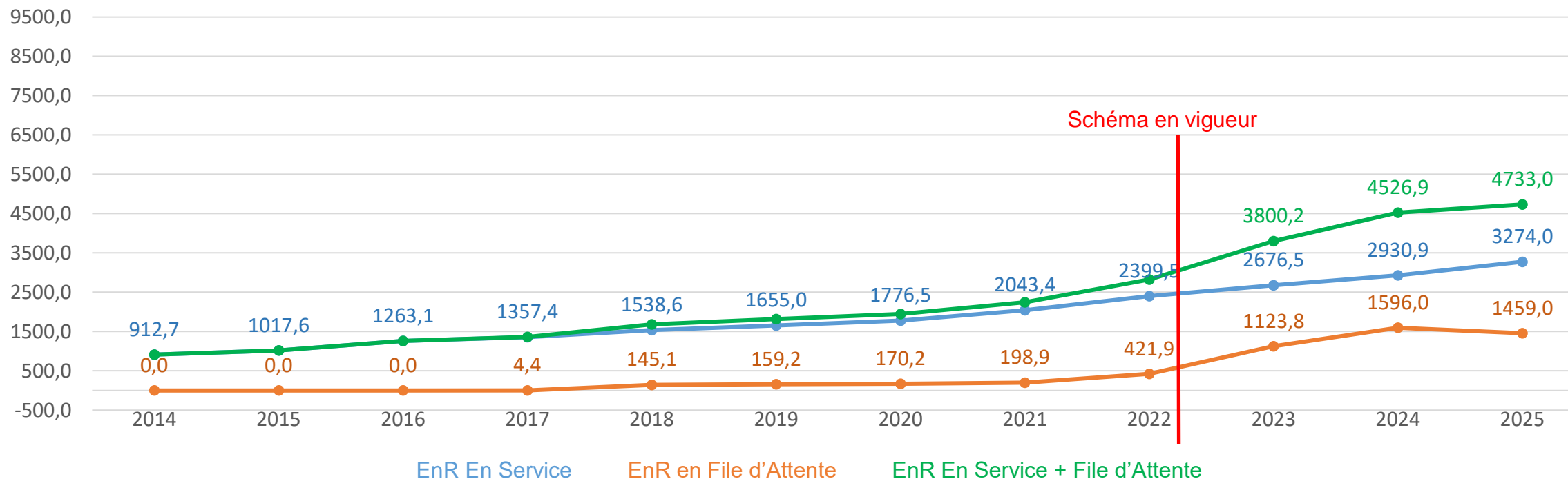


La dynamique annuelle moyenne pour arriver à l'objectif fixé par le S3REnR devait être d'environ **580 MW/an**

La dynamique moyenne constatée est de l'ordre de **300 MW/an**

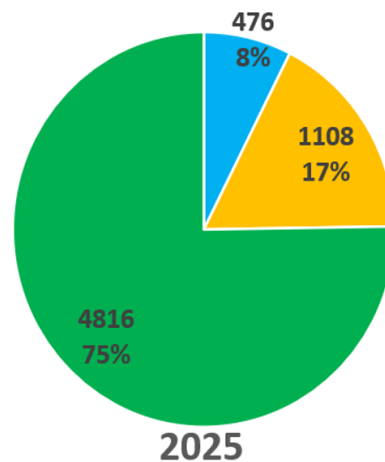
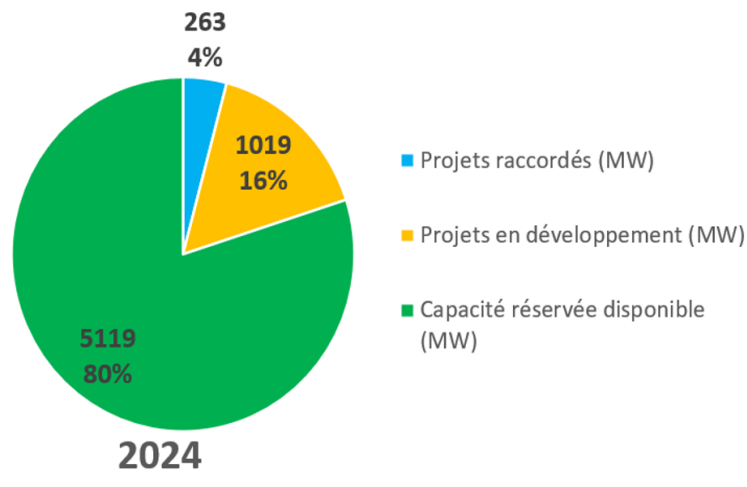
# Evolution de la dynamique de développement des EnR

Evolution du parc EnR en région PACA (hors hydraulique)



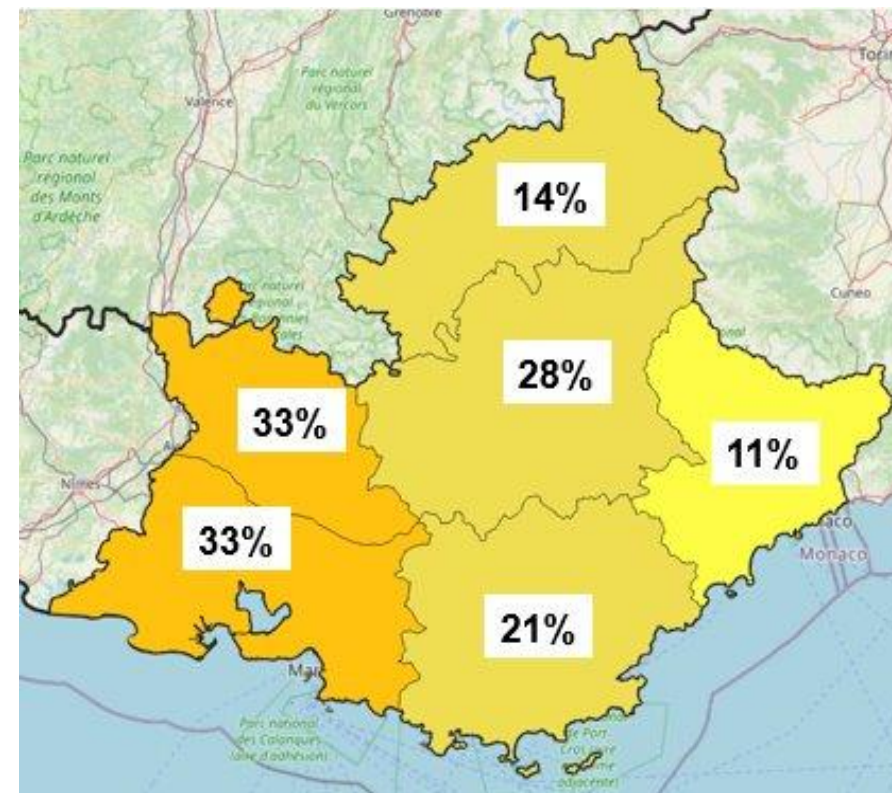
- Une dynamique des mises en service qui s'accélère mais reste faible (+255 MW en 2024 ; +344 MW en 2025).
- Une **baisse sensible** du volume des **projets en développement**, due à des **abandons/modifications de projets HTB** issus essentiellement des anciens schémas

# Utilisation de la capacité réservée dans le S3REnR en cours



Volume total de capacités réservées = 6 400 MW

Moins de 25 % de la capacité du schéma allouée à fin 2025



- Affectation de 1584 MW de capacité réservée depuis la publication du S3REnR, dont 476 MW (8 %) mis en service.
- 94% de la puissance ES (mise en service) concerne des projets raccordés en BT ou en HTA
- 44% de la puissance en FA (file d'attente) concerne des projets en développement en HTB



02

# Mise en œuvre de l'élaboration du prochain S3REnR

# Planning d'élaboration du prochain S3REnR

